



VINCENT MARAN

## DORIS HÉRITIER DE RONDELET

Deux chroniques précédentes ont déjà permis de tracer les grandes lignes d'une histoire de la diffusion des connaissances au sujet des espèces marines en France. Celle-ci permettra de conclure le sujet en pointant quelques aspects de DORIS qui sont un héritage et un prolongement du travail effectué par ses précurseurs ainsi que quelques-unes de ses innovations.



Le buccin commun : un gastéropode du monde francophone, visible depuis le Québec jusque sur nos côtes, et une image à ne pas inverser horizontalement... © Laurent Fey.

La première chronique parue dans le *Subaqua* N° 284 (mai-juin 2019) sur ce sujet a été consacrée à la publication fondamentale de Guillaume Rondelet, au XVI<sup>e</sup> siècle : « *L'histoire entière des poissons* ». Il s'agit d'une première œuvre scientifique et richement illustrée consacrée aux organismes marins de nos côtes, et non pas seulement aux poissons. La deuxième chronique (*Subaqua* N° 286, septembre-octobre) a surtout traité des avancées considérables effectuées durant le Siècle des Lumières, notamment grâce aux grandes expéditions naturalistes. Nous allons ici repartir du travail de Rondelet pour effectuer quelques analogies avec le site DORIS ainsi que pour montrer quelques-unes des réalisations que les connaissances et les nouvelles technologies permettent de mettre à la disposition de tous et notamment des curieux de vie marine nombreux parmi les plongeurs que vous êtes !

### ■ UNE BELLE LANGUE, POUR ÊTRE LU...

Si, dans un premier temps, en 1554 et 1555, Rondelet a publié en latin, c'est que cette langue était la langue de communication entre les scientifiques de son époque en Europe. Toutefois, il s'est donné les moyens de publier ensuite, en 1558, « *L'histoire entière des poissons* » en français. Ce faisant, il limitait la portée européenne de son ouvrage mais cela lui permit en contrepartie d'augmenter considérablement sa portée auprès d'un lectorat francophone. Celui-ci comprenait non seulement les érudits de son siècle mais aussi tous les curieux de sciences naturelles appartenant notamment à une classe qui prenait de plus en plus d'importance : la moyenne et la haute bourgeoisie. À noter que dans un certain nombre de pays européens, l'élite a reçu dans son éducation, pendant longtemps, l'apprentissage du français. DORIS est un site à 97 % francophone. Les 3 % restants, savamment calculés, sont tout d'abord le nom scientifique actuel de l'organisme ainsi que ses synonymes anciens dans une langue qui est en général plus ou moins latinisée. Ensuite, il y a aussi les noms de chaque organisme dans les principales langues européennes (le plus souvent), quand nous pouvons trouver ces noms... Gros avantage : cela permet à des internautes non français qui effectuent des recherches d'arriver quand même sur la fiche espèce qu'ils souhaitent trouver

lorsqu'ils ont mis dans leur moteur de recherche le nom commun de l'organisme dans leur propre langue. Si ces internautes ne connaissent pas le français, mais qu'ils veulent néanmoins accéder aux textes de nos fiches, ils peuvent toujours employer un traducteur automatique ! Bien sûr, nous connaissons les limites de cette technique, notamment pour des écrits spécialisés mais, avec un peu de flair, on peut déjouer les principaux pièges de la traduction automatique. Bien sûr, posséder une version de chaque fiche espèce en anglais, langue étrangère la plus pratiquée par les non francophones qui consultent notre site, serait un atout important et très appréciable mais cela nécessite des moyens humains et financiers dont nous ne disposons pas actuellement... En tout cas DORIS a été voulu en français, pour vous, et l'avoir réalisé dans la belle langue de Molière ne l'a pas empêché de devenir le premier site européen dans sa spécialité ! De nombreux sites scientifiques, même d'expression anglaise, pointent vers DORIS. Les sites de statistiques le confirment d'ailleurs, DORIS est très lu, même depuis l'étranger non francophone. Et nous saluons au passage nos amis de Québec ou de Liège qui reprochent souvent à la France de ne pas défendre suffisamment sa langue nationale !

### ■ DE BELLES ILLUSTRATIONS... EXACTES !

Guillaume Rondelet a pris grand soin de l'illustration, jamais un ouvrage traitant des animaux marins n'avait été enrichi d'autant de gravures. Le lecteur peut ainsi découvrir en image chaque espèce décrite par les mots. La très grande majorité d'entre elles ont été faites avec une précision et un soin inédits. Dès la genèse de DORIS, il a été souhaité que chaque fiche espèce soit illustrée au maximum. L'originalité de DORIS est ainsi le très grand nombre de clichés qui permettent d'illustrer un maximum d'aspects de la biologie de chaque organisme. Le site s'efforce ainsi de montrer, pour un poisson par exemple, la couleur du mâle, celle de la femelle, celle des juvéniles et les variations de teintes selon les secteurs géographiques ou l'humeur de l'individu représenté. Et quand c'est possible, des photos de la parade nuptiale, de la ponte, de la nutrition, du parasitisme... Et parfois aussi, parce qu'en sciences le dessin peut supplanter la photo, certaines fiches sont illustrées de dessins dont on a pu avoir les droits, ou libres de droits, ou parfois aussi réalisés expressément pour les fiches ! Au sujet des photos, une petite anecdote vécue avec DORIS a été du même ordre qu'un souci rencontré avec certaines des gravures de « *L'histoire entière des poissons* ». Dans la chronique qui avait été consacrée à cet ouvrage, nous avons vu que le principe de réalisation d'une gravure pouvait inverser la symétrie de la représentation d'un animal et aboutir ainsi à une aberration biologique. Il peut en être ainsi également en photo : autrefois avec un négatif ou une diapositive, ou aujourd'hui avec un fichier numérique, réaliser le basculement horizontal (flip horizontal) d'une photo est facile. De cette manière, ce qui était du côté gauche d'un animal se retrouve à droite, et inversement. Par exemple, un poisson plat qui normalement regarde toujours à gauche se retrouve orienté dans l'autre sens. Ainsi également l'enroulement d'une coquille qui se fait dans le sens des aiguilles d'une montre peut se retrouver inversé, ce qui à chaque fois ne correspond pas à la réalité anatomique... Lorsque nous ajoutons des photos sur les fiches DORIS, nous sommes donc vigilants pour éviter ce type de soucis. Néanmoins, il peut y avoir des conséquences inattendues suite à la mise en ligne de photos pour lesquelles on n'imaginait pas qu'il puisse y avoir un problème... Il y a une dizaine d'années, par l'intermédiaire de la fonction

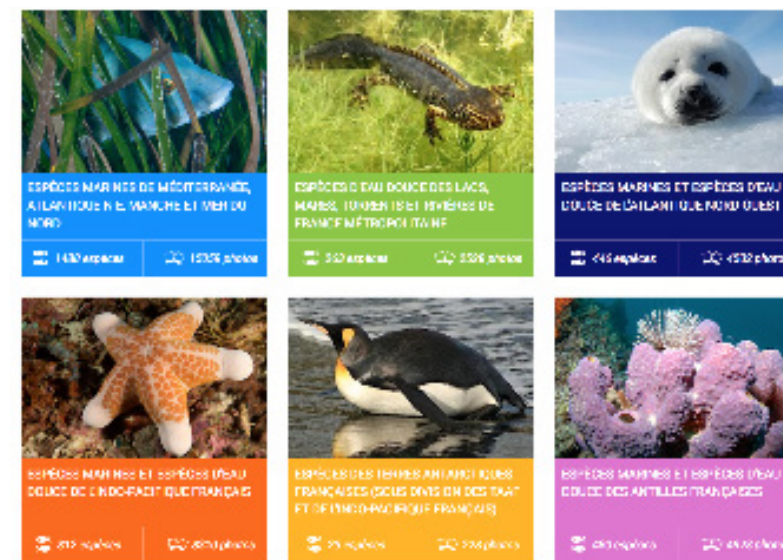


Un dauphin sténo qui n'existe pas... cette photo est inversée ! © Vincent Maran.

« Contact » du site, nous recevons le message d'un plongeur biologiste qui, en Guadeloupe, suit les évolutions d'un groupe de dauphins sédentarisés d'une espèce bien particulière : le sténo (*Steno bredanensis*). Ce plongeur, Laurent Bouveret, découvrant sur notre fiche espèce du sténo des photos de dauphins prises en Guadeloupe s'étonne que nous ayons pu rencontrer un individu que lui n'a jamais vu ! Comment un plongeur photographe métropolitain a-t-il, à l'occasion d'une unique rencontre, pu photographier un individu qu'il ne connaît pas ? En effet, Laurent Bouveret est capable de reconnaître et identifier chaque individu d'après les dessins que forment des taches sur ses flancs et son dos. Confus, j'ai pu facilement lui donner une réponse... En effet, j'étais le photographe chanceux qui avait pu réaliser d'assez bonnes prises de vues de ces dauphins pélagiques rencontrés inopinément. Pour les nécessités de l'utilisation de plusieurs de mes photos de l'un de ces dauphins lors d'un diaporama, je lui avais fait faire un « flip horizontal ». Reprenant un des clichés inversés pour illustrer la fiche espèce, j'étais donc à l'origine de la mise en ligne d'une photo inversée ayant causé un certain trouble chez Laurent. Il ne m'en a pas trop voulu, il s'en est même suivi un échange de mails dont voici un extrait, rédigé par Laurent : « *Ceci dit je ne regrette absolument pas le fil à retordre que m'a donné votre photo, bien au contraire. En effet, la seule interprétation possible, qui était le flip horizontal de votre image, a consolidé le fondement même de l'étude qui est que chaque individu est identifiable par ce réseau de taches sombres sur sa cape dorsale.* » Tout est bien, qui finit bien, et j'ai même appris que l'individu que j'avais photographiquement inversé s'appelait Louise !

### ■ INVENTEURS DE NOMS

Deux siècles avant les travaux du célèbre botaniste Carl von Linné, Guillaume Rondelet a utilisé, pour la première fois pour désigner une espèce, un nom binominal, c'est-à-dire une combinaison de deux mots. Il est donc l'inventeur de ce principe, et il a créé ainsi un grand nombre de noms pour désigner les animaux qu'il décrivait dans son ouvrage. L'équipe DORIS a été amenée à faire un travail du même ordre car, dès le départ du site, nous avons souhaité que chaque espèce décrite possède un nom commun français, ce qui n'était pas toujours le cas ! En effet, ce qui est obligatoire pour toute description d'une nouvelle espèce par un biologiste, c'est que celui-ci lui donne un nom scientifique. Il n'est pas dans les usages de lui donner un nom commun dans une langue actuelle. DORIS a pour principal objectif de faire de la vulgarisation (mot pas très joli au demeurant...), c'est-à-dire de donner les moyens d'être lu d'une manière aisée par un public le plus large. Nous le savons, les noms scienti-



tifiques sont souvent très rebutants pour le grand public et donc pour nos amis plongeurs curieux de biologie mais pas toujours très à l'aise avec ces noms à rallonge d'origine plus ou moins antique. Nous avons donc décidé de mettre en avant pour chaque espèce un nom français et d'en inventer un s'il n'existait pas ! Rien ne nous l'interdisait, bien au contraire, même si cela a pu faire débat car c'est une prérogative qui ne semblait pas facile à appréhender pour certains d'entre nous. Ce petit débat fait partie du passé désormais, mais le problème de l'invention du nom s'est légèrement complexifié car nous nous sommes aperçus que nommer par un seul nom français un organisme peut ne pas suffire. En effet, lorsqu'on se rend compte dans un deuxième temps



Une espèce, la *chauvetia mamelonnée*, heureuse d'être baptisée par DORIS... © Vincent Maran.

qu'une espèce très proche de la première existe, il devient nécessaire d'ajouter au nom de la première un qualificatif qui le distinguera de la seconde, et donc pour la seconde de lui adjoindre également immédiatement un qualificatif. En exemple, deux gastéropodes de nos côtes (des petits « escargots de mer »), du même genre, n'avaient pas de nom commun français. L'un a été nommé, pour la création de sa fiche espèce sur DORIS « *chauvetia brune* » et l'autre, dans le même but, « *chauvetia* » mamelonnée.

Et oui, réaliser des fiches espèces DORIS peut amener à se pencher sur bon nombre d'aspects très différents et inattendus de la biologie et de la nomenclature des organismes, depuis leur illustration jusqu'à la manière de les nommer. Nous sommes conscients d'être les héritiers de toute une lignée de « vulgarisateurs » et donc nous savons que ces préoccupations ne sont pas neuves ! Et encore...

Cette petite chronique n'a pas la prétention de faire l'inventaire exhaustif de toutes les améliorations de DORIS par rapport à l'ouvrage initial de Guillaume Rondelet ! Entre autres : les photos de DORIS représentent des organismes dans leur milieu naturel, alors que les gravures de Rondelet les représentaient hors contexte. Les photographes d'aujourd'hui font des prises de vues *in situ*, sur des organismes vivants et parfois en macrophotographie alors que les graveurs d'autrefois travaillaient le plus souvent d'après des dessins d'organismes morts et plus ou moins modifiés en séchant. Enfin un gros avantage de DORIS : des possibilités constantes d'évolutions rapides et de corrections immédiates ! ■

> Vous vous sentez l'âme d'un rédacteur de fiches DORIS ?  
Rendez-vous sur la FAQ du site pour toute information à ce sujet.  
> Remerciements à Laurent Fey pour sa photo à double intérêt, et au comité de lecture de ces chroniques et, particulièrement pour celle-ci, grand merci à Gaël Rochefort et Jacques Dumas.